

“La terreur règne dans Québec et les Anglais de cette province vont demander secours et protection aux Anglais dans l'Ontario”

TELLE EST LA NOUVELLE QUE LA PRESSE IMPERIALISTE DE LONDRES REPAINDAIT PARMI LES TROUPES CANADIENNES AU DEBUT DE LA VOTATION

“Un vote pour Laurier, disait-on aux soldats, est un vote pour Bourassa, le pacifiste, avec qui Laurier et Gouin ont fait une alliance”

MEME DANS LES BUREAUX DE VOTATION SE TROUVAIENT DES AFFICHES DISANT QU'UN “VOTE CONTRE LE GOUVERNEMENT ETAIT UN VOTE POUR LES HUNS”

Certains autres journaux de Londres adjuraient leurs confrères de se mêler de leurs affaires et de ne pas intervenir dans les élections canadiennes

(Du Correspondant du “Canada”)

Ottawa, 26. — Un officier de l'armée expéditionnaire canadienne a bien voulu me faire parvenir une nouvelle série de découpages de journaux de Londres et de circulaires unionistes pour me démontrer une fois de plus ce à quoi le gouvernement d'Union a eu recours pour assurer le vote des soldats.

J'ai déjà renseigné vos lecteurs sur ce point, mais il y a tant d'odieux dans la campagne menée par le gouvernement pour tromper nos soldats, que je ne crois pas qu'il soit fastidieux d'y revenir.

Les derniers documents qui m'arrivent révèlent tout un autre plan de campagne, puisque maintenant on accuse Laurier d'avoir fait une alliance avec Bourassa pour s'emparer du pouvoir; on parle même d'une alliance Laurier-Bourassa-Gouin. De plus, on insiste de plus en plus pour faire croire que les Anglo-canadiens du Québec sont pris de terreur et qu'il est évident qu'un vote pour Laurier est un vote pour l'abandon de nos troupes.

Mais heureusement il s'est trouvé des grands journaux de Londres, pour avertir leurs confrères de ne pas trop donner dans le piège du gouvernement unioniste et de ne pas se mêler des affaires canadiennes.

L'ALLIANCE LAURIER-BOURASSA-GOUIN

Le premier document que je dépouille est une circulaire sur papier bleu envoyée aux troupes canadiennes. C'est une sorte de proclamation annonçant qu'une alliance avait été conclue entre les candidats de Laurier et Bourassa et Lavergne.

A l'aide de tronçons de phrases des articles de M. Bourassa et de discours de M. Lavergne, cette feuille bâtit un document pour prouver que Laurier-Bourassa et Lavergne font la lutte ensemble contre le gouvernement d'Union.

Le London Telegraph du 4 décembre sous le titre de “Terrorism in Quebec”, cite même une lettre d'un écrivain anglais de notre province pour affirmer qu'une victoire pour le parti Laurier-Bourassa-Gouin, mettrait en danger l'avenir de la minorité anglaise dans le Québec.

Le Daily Mail le 3 décembre publiait un article disant qu'à l'heure qu'il est le Canada n'avait que deux conseillers : le général Currie, qui commande les forces canadiennes et M. Henri Bourassa, le pacifiste, et le journal demandait aux soldats s'ils allaient écouter la voix de Currie qui demande de nouveaux renforts ou celle de Bourassa qui veut le rappel de nos troupes. Et dans une autre page le Daily Mail publie en regard les photographies de Currie et de Bourassa.

Le Times de Londres, parlait dans le même sens, dénonçant l'alliance Laurier-Bourassa.

C'en est assez, ce me semble pour faire voir sur ce seul point à quel mensonge la presse anglaise s'est prêtée pour tromper nos soldats. Quand pourrions-nous prouver qu'une alliance a été faite entre Laurier-Bourassa et Gouin? Bien au contraire, dans chacun de nos discours dans l'Ontario et dans l'Ouest, sir Wilfrid Laurier n'a pas manqué de déclarer que jamais il n'avait sollicité l'appui de Bourassa, et encore moins de Lavergne, qui était l'adversaire du candidat libéral dans Montmagny.

Et quand a-t-on entendu parler d'une alliance entre Bourassa et sir Lomer Gouin? On le voit, le mensonge a été une des armes principales du gouvernement d'Union et de la presse qui le servait en Angleterre.

“LE TERRORISME DANS QUEBEC”

Le London Telegraph, deux jours de suite, les 4 et 5 décembre publiait des dépêches venant d'Ottawa, annonçant que le “terrorisme” régnait en maître dans la province et que les autorités policières de Sherbrooke et de la province se refusaient d'intervenir. Plus que cela ce journal disait même que les Anglo-canadiens du Québec étaient tellement épouvantés qu'ils ont laissé Québec pour aller demander protection à leurs compatriotes de l'Ontario.

Le Telegraph reproche même à sir Lomer Gouin de n'avoir rien fait pour arrêter “the men whose anarchistic tactics are disgracing the Province”.

C'est ainsi que le gouvernement d'Union faisait renseigner la presse anglaise sur ce qui se passait dans notre province.

DANS LES BUREAUX DE VOTATION

Le 3 décembre le Daily Mail publiait une gravure de trois colonnes montrant l'intérieur d'un bureau de votation aux murs duquel sont suspendues deux grandes affiches ainsi conçues. Sur l'une on lit : “The last man the last cent, the last heart throb”. — Shall Canada lie down?” et

LES CHEMINS DE FER AUX ETATS-UNIS

Washington, 26. — On annonce dans les cercles officiels que le président va assumer le contrôle des chemins de fer et des lignes de navigation dès le 31 décembre. Le président en est définitivement venu à cette décision en face du problème toujours grandissant de la congestion du fret, des retards dans la distribution du charbon et les difficultés des compagnies avec leurs employés.

Les propriétaires de chemins de fer étaient l'abord opposés au projet du président, mais aujourd'hui ils sont prêts à laisser à l'Etat le soin

de résoudre les grands problèmes qui les confrontent. Les directeurs des compagnies demandent comme compensation du gouvernement des recettes nettes égales à celles de l'exercice 1915.

Québec, 26. — Un affreux accident est arrivé cet après-midi à une heure et demie dans l'hôtel des Postes, Mlle Alice Delisle, de Portneuf, âgée de 50 ans, a été tuée dans l'ascenseur de l'édifice. En voulant descendre trop vite elle a eu le crâne fracassé entre l'ascenseur et le plancher. Mlle Delisle était la sœur de M. Siméon Delisle, député de Portneuf.

UN DEMENTI A VON LUXBURG

(Câble de la Presse Associée) Santiago, Chili, 26. — Le président Sanfuentes a démenti aujourd'hui les déclarations du comte Von Luxburg, ancien ministre allemand, à l'Argentine, dans ses déclarations à Berlin, disant que le Chili devait former une alliance avec l'Argentine et la Bolivie dans le but d'établir un bloc politique de l'Amérique du Sud pour s'opposer à la politique de guerre des Etats-Unis.

Les soldats australiens contre la Conscription

(Dépêche de la Presse Associée)

Vancouver, C. B., 26. — Une dépêche spéciale de Sydney au “World” de Vancouver, dit:

“La majorité contre la conscription est encore augmentée. Elle s'élève à 180,000 voix.

Les premiers rapports du vote des soldats australiens à l'étranger annoncent, contrairement à ce qu'on s'attendait, une forte majorité contre la conscription. Ce fait cause beaucoup de commentaires en Australie et prouve que le système volontaire donne plus de satisfactions.

LE RETABLISSEMENT DU ROYAUME DE POLOGNE

PLUSIEURS SONT D'AVIS DE NOMMER L'EMPEREUR CHARLES, TANDIS QUE D'AUTRES DESIRENT UN ROYAUME INDEPENDANT AVEC UN ARCHIDUC AUTRICHIEN SUR LE TRONE.

(Câble de la Presse Associée)

Amsterdam, 26. — Dans une entrevue avec le représentant du “Vossische Zeitung” de Berlin, au sujet du choix d'un chef pour le nouveau royaume de Pologne, le professeur Kucharszewski, le premier ministre polonais dit:

“On penche beaucoup parmi certaines classes sur ce qu'on pourrait appeler la solution austro-polonaise, car les Polonais sont presque unanimes à ne pas se choisir un roi parmi leur noblesse. L'empereur Charles a beaucoup de sympathies en Pologne et plusieurs sont d'avis de le nommer roi de Pologne. D'autres désirent un royaume indépendant avec un archiduc autrichien sur le trône.

“Nous ne pouvons pas ajourner la nomination d'un roi jusqu'à ce qu'une base convenable de suffrage soit adoptée. Dans l'intérêt du pays, et particulièrement avec l'idée de l'établissement d'une armée polonaise nous devons commencer le choix d'un roi avant ce temps et après le soumettre à l'approbation d'un parlement polonais qui sera créé.”

CINQ CENTS AVEUGLES A HALIFAX

(Dépêche de la Presse Associée)

Halifax, 26. — On estime déjà que cinq cents personnes de tous les âges ont entièrement ou presque perdu la vue dans le désastre de Halifax. Au moins deux cents seront complètement aveugles, et la majorité de ces personnes sont des jeunes femmes et des enfants. Sir Frederick Fraser, président du comité de secours à Halifax, estime qu'il faut au moins cinq cents mille dollars pour fournir à ceux qui sont devenus subitement aveugles les commodités nécessaires. Une forte campagne pour ce montant est déjà entreprise et sir Frederick Fraser espère que le peuple canadien et les Etats-Unis coopéreront activement à lui procurer la somme requise. Le besoin est grand et l'argent doit être reçu avant que l'ouvrage pour ces personnes aveugles soit proprement organisé.

DOUZE NAVIRES ONT ETE COULES

(Câble de la Presse Associée)

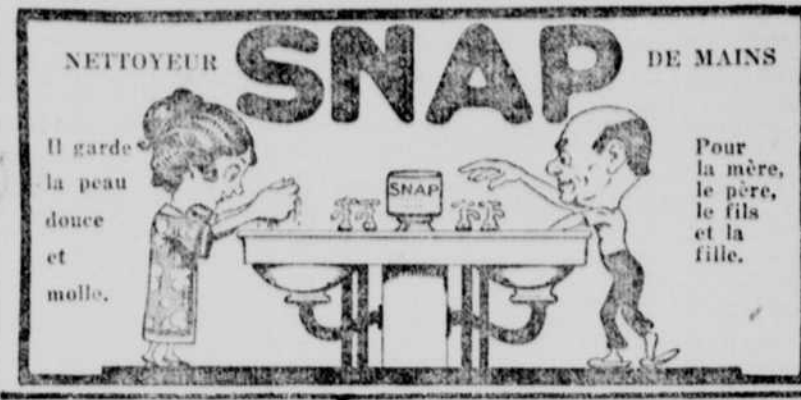
Londres, 26. — Les pertes des navires anglais ont marqué une diminution sensible la semaine dernière, suivant le rapport de l'Amirauté, onze navires marchands anglais de 1600 tonnes ou plus ont été coulés pendant cette période par les mines ou les sous-marins. Un navire marchand d'un tonnage moindre ainsi qu'un vaisseau de pêche ont été aussi coulés.

IMPORTANCE DU TABAC ADMIS PAR RHONDDA

Londres, 26. — Lord Rhondda, contrôleur de vivres, a déclaré que le tabac ne devait pas être considéré comme un produit de luxe, mais comme un produit nécessaire. Il a dit: “Nous devons avoir du tabac et je crois que manquer de tabac serait un malheur national. Les hommes mangeraient beaucoup plus s'ils n'avaient pas de tabac.”

UN DEMENTI DU VATICAN

Rome, 26. — (Câble de l'Association de la presse catholique). L'Osservatore Romano oppose un démenti officiel aux déclarations émanant du Souverain Pontife aux Italiens impliqués dans les scandales de l'affaire Bolo, en France; il déclare aussi que lors du séjour à Rome Caillaux non plus que sa femme ne furent reçus par le pape ni par le cardinal secrétaire d'Etat.



“Nous servons pour plaire”.



ACHETEZ les cadeaux du Nouvel-An pour hommes dans les magasins de Fashion-Craft, si vous voulez leur procurer un plaisir complet.

Les hommes aiment le mieux les cadeaux utiles tels que de riches foulards de soie—bonne pesant—larges—très longs—avec bouts frangés.

Cravates, en soie de patrons différents—soie tricotée—cravates en soie faillie.

Chaussettes, soit en soie ou cachemire—Gilets—Gants—Chemises de soie—Pyjamas de soie.

Les deux magasins de la rue Ste-Catherine resteront ouverts la soir jusqu'au Nouvel-An.

FASHION-CRAFT

Magasins d'habillements.

Max Beauvais, Limitée, 459 St-Catherine Est.
Magasin de l'Ouest : 463 Ste-Catherine Ouest.

Fourrures de Qualité Supérieure

Pour Cadeaux du Jour de l'An.

Si vous voulez faire des heureux et des heureuses, offrez des fourrures comme cadeaux du Jour de l'An. Il n'y a rien qu'une personne reçoive avec autant de plaisir qu'un bon manteau ou qu'une jolie parure.

Quel que soit le montant dont vous puissiez disposer pour vos achats, vous trouverez sûrement chez nous l'article rêvé, car nous avons un choix considérable de fourrures de tous genres et d'un incroyable bon marché.

MANTEAUX, PALETOTS, ETOLES, MANCHONS, CASQUES, GANTS, CHAPEAUX, ROBES D'AUTO ou de TRAIANEAU, nous avons tout cela, et bien que la fourrure soit à la hausse, nos prix mettent ces articles à la portée de toutes les bourses.

N'achetez pas sans être venus nous voir.

Nos salons sont ouverts tous les jours d'ici le Jour de l'An.

Chas Desjardins & Co Limited

130, rue Saint-Denis, Montréal.

INTERESSANT RAPPORT SOUMIS DANS L'AFFAIRE CAILLAUX

LE MEILLEUR DU MONDE

L'ex-premier ministre de France prétendit un jour que les vraies ennemies de la France, c'étaient la Russie et l'Angleterre.

"Pendant le dernier quart de siècle, il a suivi d'un oeil toujours attentif le mouvement de l'instruction publique et il s'est occupé activement, intelligemment et sans un moment de répit des choses de la pédagogie. Il a acquis une expérience considérable qui, chez nous, ne le cède à nulle autre.

AU FRANCAIS
Fatima continue de jouer le premier rôle au Français et paraîtra sur la scène tous les jours jusqu'à dimanche prochain.

ap. Laflaur. Les solistes étaient : M. Ed. Gervais, Albert Labelle, Mlle Gagné et Joseph Prud'homme. M. Armand Prud'homme touchait l'orgue.

LA NOTE AMERICAINE

M. PAUL de MARTIGNY

M. PAUL de MARTIGNY
 au Bureau de Montréal de la Maison
BRYANT, DUNN & Co
 rue Saint-François-Xavier, Nos 84-8
 MONTRÉAL
 MAIN 4960.

Elle est inscrite au public des hypothèques de la ville de Québec, sous le numéro 1252, et a été accordée par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, de l'arrêté patentes n° 1045, en date du 22 mars 1894, au constituant en corporation Joseph-Herman Archambault, avocat à la ville de Westmont, au comté de Montcalm, et au sieur Louis-Joseph Guilbault, notaire, Delle Azilda Marier et Delphine Deneault, sténographes, tous résidents de la ville de Québec, en vue de leur exploitation pour les fins suivantes :

Acquiescer par achat, bail, échange ou autrement, de tous droits et intérêts en ceux ainsi qu'aux droits sur ou en rapport avec ceux-ci, et les faire valoir, en tous sens, par tous les moyens, et spécialement par les moyens suivants :

1° L'acquisition, en aménagement les terres et les locations pour manifester les inventions, et les brevets de l'Etat, et l'obtention de brevets, d'arrangements, d'attentes de brevets, de bureaux, maisons et

[illegible]

de la cession de la présente corporation, ou autrement, et acquiesce à tous les arrangements, pactes, accords, conventions et autres complicités des compagnies et entreprises pour cette organisation, et sur le marché les valeurs et propriétés affectées par ces organisations ;

Acquiesce par achat, louage ou autrement des cours ou pouvoirs d'eau ou certains droits en ceux, utiliser et de copier, concéder des baux ou droits de location, vendre et distribuer la force hydraulique ou autre qui peut être nécessaire aux objets de la compagnie ;

Construire, améliorer, entretenir, faire gérer, exécuter ou contrôler de routes, chemins, tramways, voies

des, ramifications, système de drainage et d'épouges en rapport avec les terrains possédés ou contrôlés par la compagnie, dans ou sur les rues, quaiers tracés par la compagnie, d'égouts, des cours d'eau, des entrées, fabriques, boutiques, bâtisses, autres structures et commodités qui sont propres directement ou indirectement à promouvoir les intérêts de la compagnie; et contribuer, subvenir ou autrement aider ou prêter art à leur construction, à leur réparation, à leur entretien, à leur administration, à leur exécution, ou à leur surveillance;

Vendre, louer, échanger ou autre

tout transférer les terrains, bâties toutes les propriétés de la compagnie et y établir des usines, bibliothèques, concierges pour garantir le prix d'achat de terrains vendus à l'écart, en vue d'acquiescer aux souhaits de Dieu ;

Exercer en tout endroit où se trouve un service de compagnie pour ses fins, le commerce d'entrepreneurs, constructeurs, électriciens, plombiers, chauffeurs, etc., et distribuer l'électricité pour l'éclairage, le chauffage, la force motrice ou autre dans les villes, villages, fermes, chaumières, châteaux, provinces de Québec, etc., les fabricants et marchands de tous les articles nécessaires à la vie humaine utilisables d'être utilisés en rapport avec l'éducation, la distribution, l'approvisionnement, la culture, la santé, le confort, l'économie, la sécurité, la conservation de l'électricité, pourvu que les lois soient respectées, lesquels seront traités honnêtement, selon les besoins, restent assujettis à toutes les lois et à tous les règlements provinciaux et fédéraux.

Céder aucun arrangement aux autorités municipales, locales ou provinciales, sans être au préalable l'objet de la compagnie ou autrement, et obtenir de cette autorité municipale, provinciale ou fédérale la permission écrite de la compagnie jugera devoir obtenir et remplir, exercer et se conformer à toutes les lois, droits, privilèges et concessions :

Acquiescer et assumer la totalité

[illegible]

cette corporation, que la présente con-
 vention sera ratifiée par l'assemblée
 spéciale elle fera quelques conventions
 au respect mutuel et au confort
 de la compagnie aura dispose de la
 totalité ou d'une partie de son entre-
 preneur.
 Exécuter aucun autre commerce
 attachant au précédent que la com-
 pagnie ne sera autorisée d'être con-
 sidérée expressément.
 Les membres du syndicat commercial ou
 civil, ou propre à toutes les professions
 de la ville de Montréal, ou de la
 compagnie ou à la rendre profit-
 able, il pourra contenir dans chaque
 paragraphe précédent ne seront au-
 cunement limités ou restreints par ver-
 bal ou écrit, dans aucun autre pa-
 ragraphe ou destination d'œuvre, sous
 le nom de "Hôtel Realms, Limited"
 (1900,000), divisé en deux cents (200)
 parts de cent piastres (100,000) cha-
 cune.
 La principale place d'affaires de
 corporation sera à Montréal, dans
 la province de Québec.
 Le siège du bureau du secrétaire de
 province, ce vingt-neuvième jour de
 novembre.
 Le secrétaire de la province
 de la Montagne,
 Procureur,
 C.J. SIMARD,
 221-4

